



La feuille du tilleul

informations, actualité de la vie sarceyroise



Décembre 2017

LES CIRCUITS VTT DU PAYS DE L'ARBRESLE SONT DISPONIBLES !

Afin de répondre à une demande grandissante, la Communauté de communes du Pays de L'ARBRESLE a entrepris la création d'un réseau VTT couvrant l'ensemble du territoire. Le repérage des circuits a été facilité par la forte mobilisation d'un groupe de vététistes originaires de différentes communes du territoire et s'est traduit par le recensement cartographique de 26 circuits tous niveaux et d'un circuit « Tour de Pays ». Ce réseau, labélisé auprès de la Fédération Française de Cyclisme section VTT fait l'objet d'un partenariat avec le club VTT de ST GERMAIN-NUELLES pour assurer d'une part, le suivi et l'entretien du balisage mis en place par le Comité régional Auvergne-Rhône-Alpes de cyclisme et d'autre part, l'animation de l'offre VTT. Retrouvez les fiches descriptives et traces gpx de chaque circuit sur le site de l'Office de Tourisme du Pays de L'ARBRESLE : www.arbresletourisme.fr

SARCEY DANSE

L'année a bien redémarré pour l'activité Danse avec un nouveau cours de rock enfant qui remporte un grand succès, mais aussi un cours de danse adultes qui ne demande qu'à être découvert. Pour des raisons d'organisation la date du gala a été modifiée et sera donc le vendredi 6 juillet à partir de 20h00 à la salle des fêtes. Un stage de cardio boxe a été proposé durant les vacances scolaires de la Toussaint, celui-ci a rencontré un vif succès et sera donc renouvelé durant les vacances scolaires d'avril. Infos et renseignements sur la page Facebook SARCEY Danse, par mail à associationdesfamillesdesarcey@hotmail.com ou au 06.99.50.38.99.



- 17 décembre : Vente d'huîtres et foie gras
- 7 janvier : Vente de galettes et brioches
- 11 janvier : Assemblée générale « Anciens combattants »
- 14 janvier : Vœux de la Municipalité
- 21 janvier : Vente de brioches
- 28 janvier : Vente de choucroute
- 4 février : Vente de boudins
Repas de la chasse
Thé dansant
- 25 février : Randonnée « la Sarceyroise »
- 18 mars : Vente de choucroute

A
G
E
N
D
A

FEUILLE DU TILLEUL



La prochaine feuille du tilleul paraîtra en mars. Nous vous remercions de faire passer vos articles en mairie impérativement pour le 9 mars 2018.

Vous souhaitez recevoir la feuille du tilleul par mail? Adressez un mail en mairie en précisant votre nom et votre adresse.

Permanences de M. le Maire : vendredi de 17h à 19h
Permanences d'adjoints : sur rendez-vous

Mairie - accueil du public : lundi – mercredi – vendredi de 14h à 17h, et pendant les permanences du Maire
Tél. : 04.74.26.86.55 / Fax : 04.74.26.85.66
mairie.de_sarcey@numericable.com

Site Internet : www.sarcey-69.fr

DÉPLACEMENT DES BORNES DE RECYCLAGE DU VERRE ET DU TEXTILE

La construction de l'école nécessite de déplacer les conteneurs de récupération du verre et du textile qui se trouvaient le long de la route de Saint Romain. Ces conteneurs ont été déplacés début décembre sur la partie basse du parking à l'arrière de la salle des fêtes à côté du court de tennis.



Rappel des consignes de tri :

- ◆ Les conteneurs à verre ne sont destinés à ne recevoir que les pots, bocaux et bouteilles en verre, sans les couvercles ; vaisselle, poterie... sont exclus.
- ◆ Peuvent être déposés dans la borne de recyclage textile : textiles, linge de maison, maroquinerie, propres et secs dans des sacs fermés, et vos chaussures liées par paire. Les textiles souillés et mouillés, les oreillers, couettes et matelas ne sont pas admis.

Aussi, nous vous invitons à ne pas amener tout autre type de déchets, qui sont à emmener en déchetterie. Nous comptons sur vous pour maintenir les abords de ces conteneurs propres et ne rien laisser à leur pied.

DÉNEIGEMENT/SALAGE DES TROTTOIRS EFFAROUCHEMENT DE PIGEONS

Nous vous rappelons que, par arrêté municipal, il revient aux riverains, qu'ils soient locataires ou propriétaires, de :

- ◆ dégager la neige accumulée sur les trottoirs bordant le bâtiment qu'ils occupent, sans obstruer les bouches d'égout et la circulation;
 - ◆ répandre sur ces trottoirs du sel, sable... en cas de verglas.
- Merci à toutes et à tous de participer à cet effort !

Un arrêté municipal autorise la Société de chasse à procéder à un effarouchement de pigeons le jeudi 28 décembre 2017 de 14h00 à 17h30. Il se déroulera dans le bourg et quelques hameaux alentours. L'objectif est de limiter leur développement sur la commune.

PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Le passage en heure d'hiver, les fêtes de fin d'année... constituent une période propice à la commission de cambriolages. Afin de prévenir ces vols, il convient d'adopter des gestes élémentaires de prudence et de civisme.

Soyez attentifs aux mouvements inhabituels dans votre voisinage :

- ◆ véhicules suspects (pensez à relever un maximum d'éléments d'identification : marque, modèle, couleur, numéro d'immatriculation, nombre de personnes à bord, direction de fuite).
 - ◆ personnes faisant des repérages ou cherchant à détourner l'attention : allées et venues répétées, démarchages pour vente ou travaux divers (élagage, démaussage, etc.), individus testant la présence des propriétaires par l'intermédiaire des sonnettes ou interphones, individus pouvant faire le guet, ...).
- Si vous repérez de telles situations, alertez immédiatement la gendarmerie de L'ARBRESLE. Merci d'être vigilant, la sécurité au quotidien est l'affaire de tous.



VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

La cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera le dimanche 14 janvier 2018 à partir de 11h00 à la salle des fêtes.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, le Maire, le Conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

VENTE DE GALETTES ET BRIOCHES

La classe en « 5 » organise à nouveau sa vente de brioches et galettes pour l'épiphanie.

Elle aura lieu le dimanche 7 janvier de 9h00 à 12h00 sur la place de l'Eglise.

Sur place : buvette, saucisson et fromage à grignoter.

Les bons de commande ci-joints sont à rendre avant le dimanche 31 décembre accompagné du règlement à l'épicerie, l'hôtel LE CHATARD ou Sandrine FÉRIÉ.

Meilleurs vœux à tous.

BIBLIOTHÈQUE

Les permanences seront assurées normalement pendant les vacances de Noël.

Nous avons fait l'acquisition de nouveautés ou d'autres ouvrages, alors, n'hésitez pas, venez vite pousser la porte de la bibliothèque. Bonnes fêtes à tous.

AMICALE DE LA CLASSE EN « 0 »

L'année 2020, ce sera l'année de la fête des classes en « 0 ». Pour que cette fête soit pleinement une réussite, plusieurs manifestations sont d'ores et déjà à prévoir.

Une nouvelle rencontre entre conscrits est prévue le vendredi 12 janvier à 20h00 à la Maison des associations afin de finaliser la vente de choucroute du dimanche 18 mars 2018, sous les barnums, sur la place de la Bascule.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour cette réunion et cette vente.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. Vive la « 0 ».

CLASSES EN « 3 »

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 12 janvier à 20h00 à la Maison des associations.

Ordre du jour :

Préparation de la demi-décade et animations de l'année 2018.

Toutes les personnes nées une année en 3 et qui n'auraient pas encore intégré le groupe seront les bienvenues.



ANCIENS COMBATTANTS

Le 99^{ème} anniversaire de l'Armistice de la guerre de 14-18 a été célébré devant le monument aux morts de la commune le samedi 11 novembre.

La section locale des Anciens combattants remercie la population de sa présence mais surtout les enfants des écoles accompagnés de leurs maîtres qui ont lu le poème « 14-18 Folie meurtrière » de Jacques Hubert FROUGIER, ainsi que les sapeurs-pompiers de ST GERMAIN-NUELLES. Merci aussi à Pierre BISSUEL pour son message en hommage à nos poilus.

Les anciens combattants de la section locale se sont retrouvés avec leurs collègues de la section de BULLY devant le monument aux morts de ST GERMAIN le lundi 4 décembre à 16h00 en l'honneur des morts de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Après la lecture du message de la Fédération nationale des anciens combattants ils ont déposé une gerbe et observé une minute de silence. La mairie de ST GERMAIN-NUELLES a offert le verre de l'amitié.

Les anciens combattants souhaitent aux Sarceyrois et Sarceyroises de joyeuses fêtes de fin d'année, leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2018.

Leur assemblée générale se tiendra le jeudi 11 janvier à 18h00 dans la salle des associations à SARCEY.

SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS DANS LE PAYS DE L'ARBRESLE

« Espace Entreprendre » de la Communauté de communes du Pays de L'ARBRESLE

Vous êtes un porteur de projet ou une entreprise du territoire, vous recherchez des conseils, des informations précises en réponse à vos questions ?

Tournez-vous vers l'Espace Entreprendre du Pays de L'ARBRESLE !

Un rendez-vous personnalisé vous sera proposé avec un interlocuteur qualifié à l'Espace Entreprendre au 1^{er} étage du siège de la CCPA (117 rue Pierre Passemard à L'ARBRESLE).

- ♦ Pour les créateurs d'entreprises, porteurs de projet
Chambre de commerce et d'industrie (CCI): Véronique ZWICK – v.zwick@lyon-metropole.cci.fr
les mardis après-midi, seulement sur RDV
- ♦ Public sur prescription par la Maison du Rhône et Pôle Emploi:
Boutique de gestion (BGE): Sylvain HYVRIER – sylvain.hyvrier@bgeauvergne.fr
les mercredis et vendredis toute la journée, sur RDV
- ♦ Pour les créateurs d'entreprises, artisans
Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA): Solange REVERDY – s.reverdy@cma-lyon.fr
les jeudis, de 9h à 12h, sans RDV

Besoins en financement des créateurs et repreneurs d'entreprises : contactez RDI !

L'antenne « Monts et Coteaux du Lyonnais » de Rhône Développement Initiative (RDI) accompagne les créateurs et repreneurs d'entreprises en leur offrant des solutions de financement et un suivi personnalisé.

RDI attribue notamment des prêts d'honneur et octroie des garanties sur emprunts bancaires à ceux qui se lancent dans l'aventure entrepreneuriale.

N'hésitez pas à contacter l'antenne RDI des « Monts et Coteaux du Lyonnais » située à VAUGNERAY :

Ingrid GAUDIN – gaudin@rdi.asso.fr / 06.45.68.21.07

Pour plus de renseignements sur la politique de soutien aux entrepreneurs de la Communauté de communes du Pays de L'ARBRESLE : Pierre CHAMBE : 04.74.01.68.83 / pierre.chambe@paysdelarbresle.fr



Les jeunes conscrits des classes de SARCEY (18, 19 et 20 ans) organisent, comme chaque année, une vente de brioches le dimanche 21 janvier au matin afin de financer une partie de la traditionnelle fête. Ils passeront dans le village, en porte à porte, et vous attendent donc nombreux pour soutenir leur action !

Une autre vente aura très certainement lieu en février !

Par ailleurs, si certains jeunes sont intéressés pour faire leurs classes le 28 avril 2018, et ne sont pas encore en contact avec le groupe, n'hésitez pas à contacter Marion CHOPINAUD au 06.03.01.44.29 ou Lucie BOILLOT au 07.81.35.18.83.

VENTE DE CHOUCROUTE

L'amicale des « tout neuf » organise pour la première fois une vente de choucroute à emporter. Celle-ci se déroulera le dimanche 28 janvier sur la place de la Bascule. Nous serons heureux de vous retrouver autour d'un verre de 8h00 à 13h00. Ci joint un bulletin de commande à nous retourner à l'hôtel LE CHATARD.

Pour tout conscrit de la « 9 » qui ne s'est pas encore fait connaître et qui souhaite partager ces bons moments avec nous, n'hésitez pas à contacter Laura PINET au 06.99.50.38.99

On compte sur vous pour que cette fête des classes de la 9 soit une des meilleures. Vive la 9 !

REPAS DES CHASSEURS ET DES PROPRIÉTAIRES

Le repas est prévu cette année le dimanche 4 février 2018 à partir de 12h00 à la Maison des associations.

THÉ DANSANT

L'association des familles de SARCEY organise pour la 2^e année consécutive un thé dansant. Celui-ci se déroulera le dimanche 4 février, un orchestre (Trigones) avec chanteuse se chargera de vous faire danser tout au long de l'après-midi. Venez passer un moment convivial et amical avec nous. Tarifs de 10€ avec une consommation (8€ en prévente). A vos agendas! Infos et réservations: 06.99.50.38.99 ou associationdesfamillesdesarcey@hotmail.com

RANDONNÉE LA SARCEYROISE

Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous le dimanche 25 février pour sa randonnée pédestre.

Les inscriptions se font à la salle des fêtes de 7h45 à 14h00 pour les 5 circuits (7, 10, 16, 20 et 27 km) ponctués de un à quatre relais et le saucisson chaud à l'arrivée.

Participation de 5 à 8€, gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.